

8 questions clés pour les peuples Autochtones au Canada

Le 26 avril, 2019 - Indigenous Corporate Training Inc. (trad. libre)

Huit des principaux problèmes qui préoccupent le plus les peuples autochtones du Canada sont complexes et inexorablement liés - à tel point que le gouvernement, les chercheurs, les décideurs politiques et les dirigeants autochtones semblent paralysés par cette énormité. Il est difficile d'isoler une seule question comme étant la pire. La Loi sur les Indiens contribue grandement à ces huit problèmes et plus encore.

1) Mauvaise santé

L'enquête de l'Organisation mondiale de la santé sur les déterminants de la santé reconnaît maintenant la colonisation européenne comme un déterminant commun et fondamental de la santé des Autochtones. De nombreuses communautés Autochtones ont fait des progrès pour améliorer l'éducation en matière de santé, mais malgré ces améliorations, les populations Autochtones restent plus exposées aux maladies et aux décès prématurés que les populations non Autochtones. Les maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiaques sont en augmentation. Il existe des liens évidents entre le revenu, les facteurs sociaux et la santé. Le taux de problèmes respiratoires et d'autres maladies infectieuses des enfants indigènes sont plus élevés que celui des enfants non Autochtones - des logements inadéquats et des conditions de vie surpeuplées sont des facteurs qui y contribuent.

2) Niveaux d'éducation inférieurs

Le colonialisme est à l'origine de nombreux héritages amers et démoralisants, dont le plus répandu est l'éducation - la racine de cet héritage particulier est cette ultime expérience nationale d'assimilation - le système des pensionnats indiens. Selon le recensement canadien de 2016, 33,65 % des personnes qui se sont identifiées comme Autochtones n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou d'équivalence, contre 18,3 % pour le reste de la population canadienne.

3) Logement inadéquat et conditions de vie surpeuplées

Trois mots - Première Nation d'Attawapiskat. En 2011, les conditions de vie dans cette communauté ont attiré l'attention des médias nationaux et internationaux - ainsi que celle des Nations Unies - sur une situation de logement avec laquelle de trop nombreuses communautés Autochtones sont aux prises. Parmi les membres des Premières Nations vivant dans la réserve, 44,2 % vivaient dans un logement qui avait besoin de réparations majeures, contre 6 % de la population non Autochtone vivant dans un tel logement.

4) Des niveaux de revenus plus faibles

En 2015, le revenu total moyen des populations Autochtones était de 75 % de celui des non-Autochtones, soit un écart de 25 %. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à l'écart de 27 % en 2005.

5) Des taux de chômage plus élevés

Les peuples Autochtones ont toujours été confrontés à des taux de chômage plus élevés que les non-Autochtones. Le taux d'emploi des populations autochtones au Canada n'a pas augmenté entre 2006 et 2016.

6) Des niveaux d'incarcération plus élevés

En 2015/2016, les adultes Autochtones étaient surreprésentés dans les admissions aux services correctionnels provinciaux et territoriaux. Ils représentaient 26 % des admissions, alors qu'ils ne représentaient qu'environ 3 % de la population adulte canadienne. Dans les services correctionnels fédéraux, les adultes Autochtones représentaient 28 % des admissions en détention. En 2015/2016, les adultes autochtones dans les services correctionnels fédéraux représentaient 28 % des admissions en détention et 26 % des admissions en surveillance communautaire.

La surreprésentation des adultes Autochtones était plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. Les femmes autochtones représentaient 38 % des admissions de femmes en détention après condamnation dans les provinces et territoires, alors que le chiffre comparable pour les hommes Autochtones était de 26 %. Dans les services correctionnels fédéraux, les femmes Autochtones représentaient 31 % des admissions de femmes en détention après condamnation, alors que le chiffre pour les hommes autochtones était de 23 %.

7) Un taux de mortalité plus élevé chez les enfants et les jeunes en raison de blessures non intentionnelles

Les enfants des familles Autochtones ont également un taux élevé de blessures involontaires et de décès précoces par noyade ou autres causes. Selon les statistiques de Santé Canada, les enfants Autochtones courent trois à quatre fois plus de risques de mourir de blessures involontaires que les enfants non Autochtones du même âge.

8) Des taux de suicide plus élevés

Et le plus tragique de tous est le taux de suicide plus élevé chez les jeunes des Premières Nations, les Métis et les Inuits. Selon un rapport de Statistique Canada publié en 2016, plus d'un adulte sur cinq des Premières Nations, des Métis et des Inuits vivant hors réserve a déclaré avoir eu des pensées suicidaires à un moment ou à un autre de sa vie. Le taux de suicide est de cinq à sept fois plus élevé chez les jeunes des Premières Nations que chez les jeunes non-Autochtones, et chez les jeunes Inuits, le taux est l'un des plus élevés au monde, soit 11 fois la moyenne nationale. "Le suicide et les blessures auto-infligées sont les principales causes de

décès chez les jeunes des Premières nations et les adultes jusqu'à 44 ans". (Profil statistique de la santé des Premières Nations) (Santé Canada, 2003)